

L'interdiction d'usage des produits phytosanitaires rendant l'entretien du cimetière difficile et chronophage, la municipalité a choisi la **solution alternative de la végétalisation**.

l'objectif est d'établir une couche herbacée pérenne par la mise en place d'une végétation courte et résistante qui va limiter les mauvaises herbes.

Cette alternative nécessite très **peu d'entretien** (pas d'eau et peu de main d'oeuvre), apporte une **plus-value environnementale** et une **amélioration esthétique** des lieux...



merci de ne plus poser de pots et autres contenants autour des monuments